

## Prime d'ancienneté refusée ; convention 3170

Par dido220, le 15/08/2009 à 11:18

Bonjour ; sur ma convention collective il est marqué que normalement j'ai droit a une prime d'ancienneté (Convention collective et manutention ferroviaire 3170 ) mais mon patron ne veut pas me la donner ? a t-il raison que dois-je faire ?